

CHEF DE PROJET COORDINATION DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN (H/F)

Catégorie A – Filière administrative

Située dans la Baie du Mont-Saint-Michel, la Communauté de Communes Granville Terre et Mer, regroupe 32 communes et compte 45 000 habitants. Dotée de nombreuses compétences, en forte évolution, elle constitue le bassin de vie le plus dynamique du Sud Manche, doté d'un fort potentiel de développement.

CONTEXTE

Granville Terre et Mer est un territoire disposant d'une bande littorale d'une quarantaine de kilomètres, relativement préservée, où se situent les principaux pôles d'attractivité et petits centres urbains. Le « rétro littoral », quant à lui, est composé de nombreuses petites communes très rurales, de quelques centaines d'habitants, qui se tournent vers des bourgs secondaires pour accéder aux services. Le maillage territorial s'organise dans la ruralité autour de petites villes confrontées aux enjeux de maintien de leur attractivité (activité économique, commerces et services de proximité).

La Communauté de communes Granville Terre et Mer a, conjointement avec la ville-centre, Granville et les villes de Bréhal et la Haye-Pesnel, centralités maillant le territoire, porté une candidature commune au programme Petites Villes de demain pour lequel elle est lauréate.

Ce programme mis en place par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Le programme prévoit l'ingénierie nécessaire à sa mise en place via le recrutement de chefs de projet.

Deux chefs de projet sans lien hiérarchique entre eux vont être recrutés. Le premier sera en charge de la coordination du programme (objet de l'annonce) et le second accompagnera les communes de Bréhal et la Haye-Pesnel dans la définition et la mise en œuvre opérationnelle de leur projet de revitalisation.

LE POSTE

Sous l'autorité de la directrice du développement du territoire, le ou la chef(fe) de projet sera le chef d'orchestre du projet de revitalisation tout au long du programme Petites Villes de Demain. Le ou la chef(fe) de projet sera en charge du pilotage et de la mise en œuvre de la stratégie définie par les collectivités dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

Les missions sont les suivantes :

- Orchestrer la définition du projet global de revitalisation et en définir sa programmation :
 - o Recenser les documents stratégiques territoriaux, les études et les projets en cours pour analyser les dynamiques territoriales et en dégager des enjeux ;
 - o Identifier mobiliser et coordonner les expertises internes à l'EPCI et aux communes et définir les besoins en ingénierie complémentaires
 - o Elaborer le projet global de revitalisation en concertation avec l'ensemble des partenaires et en premier lieu les communes labellisées et veiller, en lien étroit avec les maires ou élus référents, à stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux
 - o Assurer l'articulation de ce projet de revitalisation et sa cohérence avec les programmes et actions en cours sur le territoire (notamment en lien avec le service Urbanisme et Habitat)
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :
 - o Concevoir et animer la gouvernance : Coordonner le Comité de Pilotage dédié
 - o Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet

- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.
- Assurer la coordination de la mise en œuvre du programme d'actions :
 - Concevoir, rédiger et suivre les documents contractuels PVD
 - Etablir les tableaux de bord de suivi, de tableaux financiers et des avenants éventuels à la convention
 - Impulser et piloter le programme, en lien avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage concernés, au travers d'un plan d'actions permettant de conforter le dynamisme des centres-villes
 - Suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations
 - Coordonner l'équipe projet : mobiliser de manière transversale les compétences des services de la communauté de communes ainsi que celles des autres acteurs locaux
 - Suivre l'élaboration des dossiers de demande de subventions
- Contribuer à la mise en réseau nationale et locale
 - Participer aux rencontres et échanges
 - Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

QUALITES ET CONNAISSANCES REQUISES :

- Bac +5 en développement local ou aménagement du territoire
- Maîtrise des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques, en matière notamment de développement économique et d'aménagement du territoire.
- Connaissance du cadre réglementaire des financements et dispositifs d'accompagnement des acteurs
- Compétences de chef de projet (capacité à construire un système de décision, capacité à travailler en transversalité, à rendre compte, etc.) ;
- Qualités de communication, de concertation, d'organisation et d'adaptation aux cultures des différents acteurs impliqués
- Maîtrise de l'outil informatique impérative (suite Office, Outlook)
- Qualité rédactionnelle et esprit de synthèse
- Autonomie, rigueur, réactivité, disponibilité et discrétion
- Permis B

CONDITIONS :

Poste à temps complet : 39 heures hebdomadaires (avec RTT) - horaires variables en fonction des besoins du service

Recrutement contractuel (contrat de projet – CDD 1 an renouvelable)

Poste basé à l'hôtel d'entreprises (295 rue de Jersey à Saint-Pair-Sur-Mer)

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer

197, Avenue des Vendéens – 50400 GRANVILLE

Ou par courriel : recrutement@granville-terre-mer.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 31 mai 2021 inclus

Renseignements Anabelle COUFQUIER-FERROL, Directrice du Développement du Territoire –

a.coufourier-ferrol@granville-terre-mer.fr